



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 25  
Nombre de procurations : 3  
Nombre de votants : 28  
Date de la convocation : 13 juin 2023  
Date de publication : 26 juin 2023

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	BOURGEOIS-REPUBLIQUE
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	Claire, CUSSEY Laëtitia, GRUET
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Justine, MUGNIER Christine
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINE Isabelle, JEANNET	

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

### **Conseillers absents non représentés**

MBITEL Mohamed, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAROUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

### **Objet : Désignation d'un représentant à la Maison Sport Santé Sociale du Grand Dole**

Rapporteur : Monsieur Paul ROCHE

Les statuts de l'association « Maison Sport Santé Sociale du Grand Dole » prévoit qu'un représentant de la Ville de Dole soit membre de droit au sein de son Comité Directeur.

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 16 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPLIQUER** les dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT qui prévoit que : « *le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* »,

- **DE DÉSIGNER** Madame Sylvette MARCHAND comme représentant de la Ville de Dole au sein du Comité Directeur de l'association « Maison Sport Santé Sociale du Grand Dole ».

SCRUTIN            POUR : 28  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Mme Sylvette MARCHAND

*Fait à Dole, le 19 juin 2023.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,*

*Monsieur Jean-Baptiste GAGNON*

